

Ragréage ciment pour objet

UZIN NC 160

Ragréage autolissant pour tout revêtement de sol et parquet, épaisseur de couche de 0 - 20 mm

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- Pour le remplissage, égalisation et nivellement des supports avant la pose ultérieure de revêtements de sol textiles et élastiques et de parquets contrecollés
- Pour épaisseurs de couches jusqu'au 20 mm

APPROPRIÉ SUR / POUR:

- chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- support avec traces adhérentes de ragréage ou de colle anciennes, résistantes à l'eau
- panneaux OSB 3 à OSB 4 et panneaux de bois aggloméré P5 à P7 neufs (parfaitement fixés par vissage)
- revêtement existant en céramique, pierres naturelles en dalles, terrazzo, etc.
- chape d'asphalte coulé IC 10 et IC 15 neuve ou ancienne sous certaines conditions
- chape magnésie ou xylolithe
- chape préfabriquée, p.ex. plaques de fibroplâtre
- pour les sollicitations élevées en domaines résidentiel et professionnel, p.ex. dans les immeubles de bureaux, habitations, maisons de retraite, etc.
- pour les sols avec planchers chauffants (à circulation d'eau)
- pour les sollicitations des sièges à roulettes conformément à la norme EN 12 529



CE	
0761	
Uzin Utz SE Dieselstrasse 3 89079 Ulm	
13	
01/01/0015.01	
EN 13813:2002	
Cementitious levelling compound for substrates in interior locations	
EN 13813: CT-C30-F6	
Reaction to fire	A1fl
Release of corrosive substances	CT
Compressive strength	C30
Flexural strength	F6

AVANTAGE / PROPRIÉTÉ DU PRODUIT :

Ragréage et d'égalisation pour un travail de ragréage sur un support de construction usuel. Pour la pose postérieure d'un revêtement de sol souple et textile de tout type. Pompage possible, pour usage en intérieur.

- Très bonne capacité autolissante
- Surface lisse
- Bonne capacité d'absorption

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE:

Emballage	sac papier, Big Bag (sur demande)
Conditionnement	20 kg, 1000 kg
Tenue en stock	au moins 9 mois
Eau de gâchage	4,75 - 5,25 litres pro sac de 20 kg
Couleur	Gris
Consommation	1,5kg/m ² par mm d'épaisseur
Temp. idéale de mise en oeuvre	15 – 25 °C
Durée prat. d'utilisation	20 à 30 minutes*
Circulable	Après 2 heures*
Recouvrable	Après env. 20 heures*
Temp. de mise en oeuvre	10 °C au sol
Étalement	Env. 150 mm ± 5 mm
Réaction au feu	A1-fl selon EN 13501-1

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air. Voir „Recouvrable”.



EXEMPLE D'UTILISATION :



Le ragréage autolissant UZIN NC 160 est mis en oeuvre sans effort à la lisseuse ou au râteau d'étalement. La poudre se mélange facilement pour former une consistance sans grumeau.

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être résistant, porteur, sec, propre, non fissuré et exempt de toutes substances (salissures, huiles, graisses) susceptibles de diminuer l'adhérence. Les chapes ciment et sulfate de calcium devront être poncées puis dépoussiérées par aspiration. Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et émettre des réserves/prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Éliminer, par exemple par brossage, meulage, fraisage ou grenailage, les couches instables ou mal adhérentes, p.ex. les agents de décoffrage, traces non adhérentes de peinture, ragréage, revêtement ou colle. Éliminer soigneusement les poussières et éléments non adhérents (par aspiration).

En fonction du domaine d'utilisation et de la nature du support, procéder ensuite à l'application du primaire. Utiliser les primaires UZIN appropriés (cf. Guide Produits).

Toujours laisser parfaitement sécher le primaire avant de commencer la mise en oeuvre du ragréage.

MISE EN ŒUVRE:

1. Verser 4,75 à 5,25 litres d'eau claire froide dans un seau propre. Ajouter le contenu d'un sac (20 kg) en malaxant énergiquement jusqu'à obtention d'une consistance onctueuse fluide, non grumeleuse. Utiliser un malaxeur pour ragréage.
2. Verser le produit sur le support puis répartir régulièrement à la lisseuse ou avec le râteau d'étalement UZIN équipé d'une denture R2. La bonne capacité autolissante et la qualité de la surface pourront être encore améliorées par un débullage au rouleau débulleur UZIN. Dans la mesure du possible, appliquer l'épaisseur souhaitée en une passe.

CONSOMMATION :

Épaisseur de couche	Consommation approx.	Surface par sac, env.
1 mm	1,5 kg/m ²	20 kg / 13 m ²
3 mm	4,5 kg/m ²	20 kg / 4,3 m ²
10 mm	15,0 kg/m ²	20 kg / 1,3 m ²

ADJONCTION DE SABLE :

Épaisseur de couche	Charge idéale et quantité à ajouter
10 - 20 mm	30 % de Sable siliceux UZIN Perlsand 0.4 - 0.8 (7 kg de sable / 25 kg de poudre)

Adapter la quantité d'eau en fonction de l'épaisseur.

REVÊTABILITÉ:

Épaisseur de couche	Recouvrable
3 mm	20 heures*
5 mm	30 heures*

IMPORTANT DIRECTIVE:

- Tenue en stock : min. 9 mois au sec en emballage d'origine. Plus la durée de stockage augmente, plus le comportement de prise et de séchage peuvent s'allonger. Les propriétés du matériau durci n'en sont pas affectées. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.
- Mise en œuvre optimale entre 15 et 25 °C et avec une humidité relative inférieure à 65 %. Basse température, forte humidité, circulation d'air insuffisante, support étanche et forte épaisseur de couche prolongent, haute température, faible humidité, circulation d'air suffisante et support absorbant accélèrent le durcissement, le séchage et l'aptitude à la pose. En été, stocker dans un endroit frais et sec et utiliser de l'eau froide.
- Joints de dilatation, de mouvement et périphérique du support sont à conserver. Installer une bande de désolidarisation UZIN au pied des éléments de construction montants pour éviter à la masse de couler dans les joints de jonction. Pour une épaisseur de couche supérieure à 5 mm, une bande de désolidarisation est en général nécessaire. Sur un support en bois, la bande de désolidarisation est à retirer entièrement après le ragréage.
- Mise en œuvre avec une pompe à vis continue, par ex. des fabricants m-tec, P.F.T. et autres. Post-mélangeur recommandé.
- La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche pour éviter tout dégât d'humidité causé par de la pourriture ou moisissure. Pour la pose d'un revêtement étanche à la vapeur, veiller à une ventilation suffisante ou à une aération par le bas, retirer par ex. la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- Épaisseur minimum de 1 mm pour une sollicitation avec un siège à roulettes. Sur un support non absorbant tel qu'une ancienne chape recouverte d'un lit de colle étanche, bien adhérent et résistant à l'eau, appliquer généralement un ragréage de 2 - 3 mm d'épaisseur.
- Pour un ragréage multicouche, laisser complètement sécher la couche précédemment appliquée, puis pré-enduire avec UZIN PE 360. Après un temps de séchage suffisant appliquer la couche de ragréage suivante. Le ragréage suivant ne doit pas dépasser l'épaisseur de la première couche.
- Sous un parquet multiplis, l'épaisseur minimale est de 2 mm.
- Pour une épaisseur de couche supérieur à 10 mm ou sur un support sensible à l'humidité, utiliser un primaire à base de résine réactive, comme par ex. UZIN PE 460 sablé.
- Dans le cas d'un support ancien instable avec plusieurs couches de ragréage/colle, préférer une masse de ragréage à base de plâtre, p. ex. UZIN NC 580 of UZIN NC 570.

- Pour une nouvelle chape d'asphalte coulé, l'épaisseur maximale admissible est de 5 mm, pour une ancienne chape d'asphalte coulé couverte d'anciennes couches adhérentes, elle est de 3 mm au maximum. En cas de couche plus épaisse, privilégier une masse de ragréage à base de plâtre comme UZIN NC 580 of UZIN NC 570.
- Pour du nouveau panneau aggloméré P4 - P7 ou OSB 2 - 4 solidement vissé, l'épaisseur maximale admise est de 3 mm
- Ne pas utiliser à l'extérieur ou en zone humide.
- Protéger des courants d'air, du soleil et de la chaleur une surface fraîchement ragréée. Une couche de ragréage à base de ciment a tendance à se fissurer sur un support mou ou post-collé. Éliminer, dans la mesure du possible, toute couche molle ou post-collante avant le ragréage. En outre, le fait de laisser une couche de ragréage ouverte trop longtemps favorise la fissuration, donc à éviter.
- Ne pas utiliser comme revêtement ou sol d'usure, appliquer systématiquement une revêtement supérieur.
- En raison du risque de corrosion, une masse de ragréage ne doit pas couler entre l'isolation et le tuyau de chauffage. Ceci, tout particulièrement pour un tuyau de chauffage en acier galvanisé. L'isolation ne sera coupée qu'après le ragréage.
- Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de parquet et revêtement de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, ÖNORM, SIA, etc.).

LABELS QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTAL :

- Pauvre en chromates suivant Reg. CE 1907/2006 (REACH)
- EMICODE EC 1 PLUS / A très faible émission
- DE-UZ 113 / Respectueux de l'environnement

COMPOSITION:

Ciments spéciaux, charges minérales, polymères redispersables et additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Au contact de l'eau / l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Eviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser.

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés.

Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.